



# Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

## COMMISSARIAT GENERAL

N/Réf : 540/92/CG/01/...../JCM/2022

3264

## COMMUNIQUE AUX CONTRIBUABLES

Suite à l'instauration d'une nouvelle taxe et prélèvements forfaitaires par la nouvelle loi budgétaire n°1/22 du 30 juin 2022 portant fixation du budget Général de la République du Burundi pour l'exercice 2022/2023 en ces articles 54 et 100 respectivement pour les notaires, avocats et les intermédiaires dans les opérations de transfert mobile, il est porté à la connaissance de tous les contribuables que le formulaire de déclaration mensuelle a été modifié à cette fin.

Vous voudrez bien le télécharger sur le site web de l'OBR "<https://www.obr.bi/>"

Fait à Bujumbura, le ...../...../2022

LE COMMISSAIRE GENERAL

Jean Claude MANIRAKIZA



Joseph KABURA  
CGA